



Le Jury Solidaris organise son prix annuel dans le but de soutenir financièrement, en province de Liège, des projets d'associations, de collectifs reconnus légalement ou de collectifs informels sous le parrainage d'organisations reconnues et garantes de ceux-ci. Pour la 15ème édition, Solidaris poursuit son engagement principalement à des acteurs de terrain développant des petits projets porteurs de valeurs citoyennes et solidaires.

Prix Solidaris

Le Prix est organisé par la Fondation privée Réseau Solidaris. Pour cette édition, un maximum de trois prix sera décerné sur base des candidatures répondant au mieux aux différents critères. Le montant des prix attribués est fixe et destiné à la réalisation du projet stipulé dans le dossier de candidature soumis au plus tard le 31 janvier 2021.

Les trois prix décernés sont :

- Le prix du Jury : 7.500 €
- Le prix du public : 2.500 €
- Le prix du personnel réseau Solidaris : 2.500 €

Thème 2021 : Solidarite citoyenne

Ces derniers mois ont induit un repli individuel suite au confinement. Ils ont été des révéla-

teurs pour nos sociétés. S'ils ont laissé des stigmates, ils ont aussi ouvert le champ des possibles, permis des prises de conscience, mis en évidence que des changements sont indispensables.

Encore plus aujourd'hui qu'hier, chez **Solidaris** nous avons à cœur de défendre des valeurs où l'**humain**, la **dignité** et la **solidarité** sont présents. Encore plus aujourd'hui qu'hier, nous souhaitons soutenir des **initiatives nouvelles** où la créativité coexiste avec le lien social, la santé, l'environnement, la culture... où des compétences inattendues donnent naissance à des projets innovants.

C'est en gardant en mémoire ces événements qu'il devient possible de concevoir un « vivre ensemble » autrement et de faire évoluer nos habitudes de la meilleure façon qui soit pour tous et chacun.

Nous recherchons pour cette 15^e édition :

- Des **projets** nouveaux et originaux
- Pour appuyer des acteurs de terrain dont l'activité est en lien avec la citoyenneté et la solidarité à travers la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les loisirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse
- Pour tous les publics.

Critères de participation

Vous êtes une **association** (asbl ou de fait), un **collectif** sous formes diverses (coopérative, plateforme, fondation, cercle de jeunes, comité de quartier...) reconnu légalement ou un collectif informel sous le parrainage d'une organisation reconnue légalement et garante de la réalisation de votre projet

Votre **siège social**, votre **activité** et votre **projet** se situent en **province de Liège**

Vous n'avez pas été primé par le Jury Solidararis lors de l'édition précédente

Critères de recevabilité

Votre dossier de candidature doit :

- Etre complet (formulaire type - annexes juridiques et explicatives du projet) et nous parvenir pour **le 31 janvier 2021 à minuit**
- Etre rédigé en français
- Respecter les rubriques et le nombre de caractères autorisés
- Vous identifier en tant qu'acteur dans un des secteurs suivants : la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les lo-

sirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse

- Etre un projet nouveau et original par rapport à vos activités et environnement habituels, à votre secteur d'activité et non encore réalisé lors du dépôt de la candidature
- Montrer la pertinence du projet avec le thème de l'édition 2021 «Solidarité citoyenne» et son utilité pour le public cible
- Spécifier votre public cible et son implication dans la réalisation du projet
- Garantir par un planning réaliste la réalisation du projet pour le **30 novembre 2021**

Comité de lecture et Jury

Un comité de lecture réunissant des experts actifs dans les différents secteurs d'activités, sélectionnera 10 candidatures parmi celles qui répondent aux critères de recevabilité

Ces 10 candidatures seront soumises au Jury Solidararis

Parmi celles-ci, le Jury Solidararis primera le lauréat qui recevra le Prix du Jury (valeur 7.500 €)

Le Jury retiendra également 4 autres projets, 2 de ceux-ci seront proposés au vote du public et les 2 autres au vote du personnel du Réseau Solidararis

Les votes du public et du personnel seront réalisés de manière électronique et anonyme

Les votes du public et du personnel primeront chacun un lauréat (valeur 2.500 €/projet)

Les lauréats feront l'objet d'une publication commune pour l'édition

Les décisions du Jury Solidararis seront irrévocables

Les décisions du Jury seront communiquées à tous les candidats par voie électronique

La remise des prix se déroulera en juin 2021 en présence des lauréats

Engagement de la Fondation privée Réseau Solidaris et des lauréats

La Fondation privée Réseau Solidaris s'engage à

- traiter les données du dossier de candidature de manière confidentielle et ne rien communiquer avant l'attribution des prix
- transmettre aux 3 lauréats les montants attribués aux prix respectifs par virement bancaire au compte de ceux-ci, dans la quinzaine suivant la remise des prix
- publier et diffuser des informations sur les projets primés et leur réalisation. A cette fin, par leur participation au prix Solidaris, les candidats acceptent l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support dans la communication sur le prix et les résultats de celui-ci

Les lauréats s'engagent à

- participer à la remise des prix en juin 2021
- réaliser le projet pour lequel le prix a été attribué pour le 30 novembre 2021
- produire les pièces justificatives de l'utilisation du montant du prix reçu à la demande de la Fondation Privée Réseau Solidaris
- donner leur accord pour l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support, dans la communication sur le prix du Jury Solidaris
- participer à d'éventuelles actions de promotion et de communication de leur projet organisées par la Fondation privée Ré-

seau Solidaris, comme par exemple une rencontre avec le Jury, le Solidaris Day...

Calendrier

- Septembre 2020
Appel à projets
Ouverture des candidatures via le formulaire en ligne
- 31 janvier 2021
Clôture des candidatures
- Février 2021 – mars 2021
Première sélection des projets éligibles par un comité de lecture
- Avril 2021
Sélection des lauréats par le Jury Solidaris
- Mai 2021
Vote pour le prix du public et le prix du personnel du Réseau Solidaris
- Juin 2021
Remise des 3 prix

En pratique

L'appel à projets, le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles en français sur le site www.jurysolidaris.be

Le dossier de candidature est à soumettre en ligne pour le 31 janvier 2021 à minuit

Une confirmation de la soumission est générée automatiquement par le formulaire en ligne. Une copie du formulaire de candidature est transmise à l'adresse mail du responsable du projet

Contact pour toute question spécifique au formulaire : reseau.liege@solidaris.be – 04/341.75.93

